



La CAF a disqualifié le Gabon pour fraude sur l'âge d'un joueur. La FEGAFOOT, elle, a indiqué qu'elle fera appel.

Gros coup dur pour la sélection gabonaise. La CAF a décidé de disqualifier la sélection gabonaise de football (U23) de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN Maroc-2023), suite à la réserve déposée par la Fédération camerounaise de la discipline contre l'âge du joueur gabonais Floriss Djave.

Le 25 mars dernier, à l'issue du match des éliminatoires de la CAN U23 entre le Cameroun et le Gabon, la Fédération camerounaise de football avait déposé une réserve, accusant le joueur d'avoir une double identité.

Au terme de l'examen de tous les documents y relatifs, le Jury disciplinaire de la CAF a décidé d'éliminer le Gabon de la CAN-2023.

La CAF dit avoir saisi la Commission d'organisation de la CAN pour remplacer l'équipe nationale du Gabon dans la compétition, et ce, conformément aux règlements du tournoi.

La FEGAFOOT a annoncé, dans un communiqué, qu'elle fera appel de la décision du jury disciplinaire de l'instance africaine, conformément aux dispositions de l'article 54 du code

disciplinaire de la CAF.

L'instance gabonaise à 3 jours pour faire appel.